

# SACRALISATION FONCIERE FORESTIERE ET STRATEGIES ENDOGENES DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE CHEZ LES N'DENEAN.

**Adjéi Pascal TANOH**

*Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)*

*tadjeipascal@yahoo.fr*

## Résumé

*La biodiversité forestière occupe une place de choix dans la structuration et l'organisation sociopolitique des communautés africaines, en dépit des influences de la colonisation sur leurs modes de vie. En Côte d'Ivoire, où l'agriculture de rente forestière et l'exploitation du bois s'imposent dans la mobilisation des ressources économiques, les forêts continuent d'être outrancièrement agressées à travers des pratiques dévastatrices de l'environnement naturel. Devant cette situation de précarité économique-environnementale, diverses politiques forestières ont au fil du temps été instaurées par l'Etat, dans le but de Conserver et protéger des massifs forestiers et leurs ressources afférentes. Toutefois, cette forme d'administration forestière moderne, ignorent ou rejettent le plus souvent les mécanismes écologiques enchâssés dans les pratiques locales. De ce fait, l'étude sur la sacralisation des terres chez les n'dénéan, s'invite comme une réponse empirique qui participe à la sauvegarde de la biodiversité forestière, et permet d'intégrer les mécanismes écologiques locales et coutumières dans les politiques forestières modernes.*

**Mots clés :** *sacralisation foncière forestière, préservation, biodiversité*

## Abstract

*Forest biodiversity occupies a prominent place in the structuring and socio-political organization of African communities, despite the influences of colonization on their lifestyles. In Côte d'Ivoire, where forest revenue agriculture and logging are essential in the mobilization of economic resources, forests continue to be outrageously attacked through devastating practices of the natural environment. Faced with this situation of economic and environmental precariousness, various forest policies have over time been established by the State, with the aim of conserving and protecting*

*forest areas and their related resources. However, this form of modern forest administration often ignores or rejects the ecological mechanisms embedded in local practices. As a result, the study on the sanctification of land among the n'dénéan, invites itself as an empirical response which contributes to the safeguarding of forest biodiversity, and makes it possible to integrate local and customary ecological mechanisms into forest modern policies.*

**Keywords :** *sacralization of forest land, preservation, biodiversity.*

## **Introduction**

Pendant des millions d'années, l'homme, pour satisfaire ses besoins, se contentait à l'image des autres êtres vivants, de prélever directement les produits spontanés de la biodiversité. C'est avec l'apparition de l'agriculture, qu'il a commencé à transformer et manipuler la nature à sa guise. Cette activité a progressivement modifié les rapports entre les humains et la biodiversité (Amissi, 2009 : 8). Elle a provoqué une socialisation plus profonde de la biodiversité naturelle. En l'occurrence, les modes de production capitaliste ont occasionné la destruction de l'écosystème forestier, notamment dans les pays colonisés d'Afrique, vus comme des réservoirs de matières premières par et pour les puissances occidentales (Capron, 2009 : 2 ; Chanvallon, 2009 : 12).

Cependant, la déforestation apparaît à l'échelle mondiale comme une crise environnementale qui renvoie à l'image de la finitude de l'existence humaine (Boutinot, 2001 : 9).

Pour parer à ce fléau, les instances internationales opèrent des choix politiques qui visent la restauration rationnelle de la biodiversité. En dépit de leur élan écologique, ces politiques de conservation forestière, échappent généralement à la souveraineté des États africains postcoloniaux et des communautés locales (Bergeret, 1993 :30). Une analyse historique de la gestion forestière moderne montre que la politique domaniale, héritée de la colonisation française donne l'apparence, surtout pour les États africains francophones, d'une

situation de relative maîtrise de leurs ressources forestières ; en ce sens que les expériences participatives de gestion des forêts dédiées aux communautés rurales restent mitigées (Labrousse et Verschave, 2003 : 14).

En effet, à la faveur de la pénurie de bois spéciaux dans la métropole, le gouvernement français s'est résolument tourné vers ses colonies, considérées comme un immense réservoir en ressources naturelles inépuisables. Ce mythe d'inépuisabilité a provoqué une exploitation abusive, voire irrationnelle des forêts coloniales, tout en favorisant la redynamisation de la puissance industrielle, militaire et économique de la France. L'importance donc du bois dans l'industrie métropolitaine a suscité l'idée de protection des peuplements de bois tropicaux. D'où, la réglementation de la gestion des forêts tropicales, en vue d'une productivité durable (Puyo, 2001 : 22). Il a donc fallu mobiliser des méthodes de restauration artificielle des équilibres anthropo-écologiques en fulgurante disparition (Guillard, 2016 : 3). Naîtront dès lors les forêts classées et les réserves naturelles ; dont le but est de sauvegarder et d'aménager des espaces forestiers. La prise de conscience des dérives écologiques issues du mythe d'inépuisabilité des ressources naturelles des colonies, amène ainsi à rompre avec les pratiques abusives et d'amorcer la mise en place de politiques protectionnistes dans le système de gestion des forêts (Leonard et Ibo, 1994 : 25).

Au demeurant, la législation de la gestion forestière en société africaine, s'appréhende en substance comme une foresterie commerciale qui vise l'exploitation économique des ressources naturelles. Elle continue de participer à la disparition des ressources naturelles, sous le fallacieux prétexte de conservation ou d'aménagement des espaces forestières (Ribot, 1999 : 295). Cette orientation administrative de la gestion forestière se veut historiquement comme l'institution d'un système complexe de domination, qui favorise certaines catégories d'acteurs, au détriment des populations locales. Elle répond toujours à un souci d'exploitation commerciale des bois et des ressources

naturelles protégées (Gaillard, *b* : 9). Mieux, il s'agit notamment de préserver, sauvegarder et aménager des massifs forestiers en vue de protéger les acquis de la France en bois, dans ses colonies. D'autant plus que l'on est enclin de soutenir que la politique forestière instituée par la France en Afrique, révèle ce qu'est l'Afrique pour la France. C'est-à-dire que l'Afrique demeure une source de richesses naturelles à exploiter. Richesses sans laquelle, la France ne serait rien dans le concert des grandes nations du monde (Arnaud, 2013 : 7). L'objectif donc de la conservation des forêts dans les anciennes colonies françaises, vise toujours les mêmes enjeux politiques et économiques. Cet état de fait demeure un héritage colonial systémique et rigide, au cœur de la société africaine contemporaine. En clair, les différentes législations forestières et foncières des ex-colonies françaises conservent encore des dispositions du code forestier de 1935, amendé maintes fois, mais sans grand changement (Kouamé, 2026 : 59). Ce qui permet de comprendre aujourd'hui les modes de fonctionnement et la philosophie de l'administration forestière en matière de préservation et de conservation des massifs forestiers. En fait, malgré les efforts mobilisés dans l'organisation de la gestion forestière, il y a lieu de noter que l'administration forestière tire essentiellement profit des ressources forestières disponibles que de les sauvegarder dans une perspective purement écologique et durable. Cette réalité explique plus ou moins la faillite des projets d'administration forestière.

En dépit des critiques liées aux insuffisances des politiques forestières modernes, il est impérieux de notifier des efforts empiriques dans l'administration forestière moderne, à travers le système de conservation et de protection de la biodiversité. Cela implique la nécessité d'élaborer une approche nouvelle et dynamique, adaptée aux aspirations et logiques enchâssées et encastrées dans les traditions locales.

Il serait significatif de rappeler que bien couramment, le système moderne de gestion forestière ne prend généralement pas en compte les logiques sociales locales. Les performances écologiques tirées des pratiques ancestrales sont souvent ignorées et écartées des politiques de gestion des ressources naturelles.

La centralité d'une telle problématique, conduit à nous interroger sur la place à accorder aux logiques traditionnelles locales, face aux instruments économiques de conservation de la biodiversité forestière et de lutte contre la déforestation.

L'analyse profonde du cadre idéologique de sauvegarde des massifs forestiers, demande à travers une approche totalitaire et intégrative, de prendre en compte certains mécanismes écologiques traditionnels dans les stratégies de préservation de la biodiversité forestière. C'est le lieu donc de porter un regard socio- anthropologique sur la sacralisation des terres chez les n'dénéan en Côte d'Ivoire. Dans cette société, les forêts sacrées sont instituées dans les pratiques écologiques et s'imposent comme des structures de réflexions, en réponse aux pratiques dévastatrices de la biodiversité et de l'environnement (Beaulaton et Roussel, 2006 : 18). Cette forme de production idéologique à relent environnementale de type traditionnel, renferme des dispositifs archivistiques, institués depuis l'occupation des terroirs et assure avec une certaine efficacité le maintien de l'ordre écologique, la santé des populations et l'équilibre social (Yao, 2012 : 70).

La méconnaissance de ces expériences coutumières pourrait aussi justifier les avatars du système d'administration de la gestion forestière (Ibo, 2004 : 5). En s'appuyant sur les logiques endogènes de préservation des ressources naturelles, telle que la sacralisation des terres, l'organisation moderne de la gestion forestière pourrait faciliter la durabilité et la rigidité des modes de conservation écologique et par conséquent lutter efficacement contre la variabilité climatique et soutenir le développement du monde rural.

Dans cette étude, nous comptons montrer que malgré les influences de l'économie de plantation agricole sur le mode de vie des populations locales, les rapports de l'homme africain avec la nature, demeurent coutumièrement bien équilibrés. La prise en compte des mécanismes locaux de préservations de la nature, à l'instar de la sacralisation des espaces forestiers, apparaît comme un mode efficace de maintien de l'ordre environnemental, culturel et permet de participer à la lutte efficace contre la déforestation et la disparition des espèces fauniques. Cette synergie historico-critique est un apport dans le processus d'adaptation efficace et continue des pratiques écologiques qui permettent de mieux garantir l'épanouissement des sociétés actuelles.

L'identification des éléments symboliques dans le cadre de la sacralisation des ressources naturelles et l'analyse des interactions sociales qui prédominent dans ces rapports à travers les adaptations aux multiples phénomènes physico-naturels, comparaisent comme les objectifs assignés à cette étude.

En prélude à cette approche, nous envisageons interroger la conscience collective sur la sacralisation des ressources naturelles et les contours du symbolisme foncier n'dénéan. C'est ainsi que nous analyserons successivement :

- i) Les ressources naturelles dans la cosmogonie n'dénéan
- ii) Les divinités de la nature chez les n'dénéan
- iii) La symbolique de la conservation des ressources naturelles par le canal des divinités de la nature

## **1. méthodologie**

Pour asseoir cette base de données informative, nous avons procédé à une enquête qualitative dans le village d'Adaou, village ayant engendré la ville d'Abengourou, épicerie du royaume n'dénéan. Notre enquête a visé les chefs de terres et les dépositaires de la tradition locale, à savoir le chef du village, la notabilité, les chefs de lignage et les gestionnaires du culte

foncier, afin de saisir les perceptions de l'environnement physique et la symbolique du sacré sous l'angle écologique, socioculturel, politique et économique.

Nous avons ainsi fondé notre démarche sur la qualité des acteurs à interroger plutôt que sur le nombre. Ces personnes ressources ont été à même de nous renseigner sur le processus de sacralisation des terres et les mobiles sous-jacents de l'adoration des terres et de la sacralisation des massifs forestiers. Ceci a permis de déceler les représentations socioculturelles qui s'y dégagent et de faire le lien avec la préservation écologique.

La grille d'observation nous a permis de jeter un regard profond sur les comportements fonciers et les pratiques des acteurs locaux, leurs rapports avec la forêt sacrée et le système de contrôle social en vigueur.

L'élaboration des guides d'entretien selon le statut des interlocuteurs a permis une certaine fluidité de l'information reçue. Les entretiens étaient à la fois individuels et collectifs. En plus donc des entretiens individuels avec chaque acteur clé, nous avons élaboré un entretien de groupe avec la notabilité du village. Il s'agit de sept (07) notables, avec qui nous avons échangé en groupe. Cette technique a dégagé les points de vue des différents acteurs du groupe eu égard à la portée et aux enjeux socio-écologiques de la sacralisation des terres au sein de la communauté locale. S'agissant des fondements scientifiques de ce type d'entretien, nous dirons que l'unité d'analyse considérée est le groupe, vu comme un cadre d'interaction entre ses membres. L'idée de groupe suppose, qu'au-delà du cadre ponctuel des quelques heures consacrées à l'entretien, quelque chose existe, qui relie les personnes interrogées, qu'il s'agisse de relations effectives (on parle alors de groupes naturels) ou d'une forme quelconque d'identité fondée sur l'expérience commune. Aussi, chaque individu du groupe est pris comme informateur. Le groupe constitué est pris ici comme un groupe de discussion. Enfin, l'analyse du contenu

des entretiens a permis d'aboutir aux résultats qui s'organisent autour des trois axes majeurs, susmentionnés plus haut.

## 2. résultats

### *2-1. Ressources naturelles dans la cosmogonie n'dénéan*

Etablis dans les années 1743 – 1745, les n'dénéan sont issus de l'ethnie agni de Côte d'Ivoire et couvrent les départements de Bétié et d'Abengourou. La terre en pays n'dénéan reste foncièrement liée à la forêt. Quiconque parle de terre se réfère à la portion de forêt qu'il dispose. La forêt est une grande richesse dans la conscience collective du groupe. Chez les n'dénéan, la terre a un caractère vital et total. Elle renferme le sol et toutes les ressources afférentes, dont la forêt, l'une des richesses les plus reconnues du peuple. Parler de la terre chez les n'dénéan, c'est faire référence à ce tout cohérent, incarné d'abord par Dieu et ensuite par des divinités secondaires et les mânes symboliquement défiés. Du point de vue des traditions n'dénéan, la terre s'appréhende comme une déesse mère nourricière. Source procréatrice et fécondante, elle donne la vie et la reprend. L'homme naît sur la terre et retourne dans la terre. Cette dialectique retrace la centralité de la terre dans le quotidien du peuple n'dénéan. Ainsi, les savoirs traditionnels sur la terre, principalement sur la forêt, poumon de la terre, participent plus ou moins à la protection des ressources issues des forêts. De ce fait, le foncier forestier prend chez les n'dénéan tout le sens de la vie et de l'humanité dans sa grandeur.

En effet, « Assiê » (la terre) et « Ewâyê » (la forêt), lient les humains à un Dieu suprême. Ce condensé explique le caractère et le statut sacré des terres chez les n'dénéan. Ainsi, le culte foncier obéit à un rituel local qui domine la conscience collective. Il dégage des enjeux symboliques et implique une gestion méticuleuse des ressources naturelles. Les rituels et sacrifices accordés à la terre sont consubstantiels au système de contrôle des terres et du pouvoir politique. Ces logiques et

pratiques sont vécues et transmises aux jeunes générations, en vue de consolider les liens avec les ancêtres, les divinités secondaires et le Dieu créateur, puis garder l'harmonie avec la nature, vue comme une bibliothèque qui conserve les richesses locales.

### ***2-1-1. Dieu, les n'dénéan et le foncier forestier***

Dans la cosmogonie n'dénéan, avant la création de la terre il y avait nanan « N'da Gnanmian Kpli Kwame », le Dieu créateur, bâtisseur et architecte de tout l'univers. Il est un être androgyne ; c'est-à-dire ayant les deux sexes. Cette dualité de genre, s'exprime par le concept « N'da » qui signifie double, deux entités en-soi. Et, explique la création de la terre et du ciel ; deux entités animées de sexes différents. La terre est femelle et le ciel mâle. Dieu les a unis par le mariage. C'est à la suite de bagarres répétées qu'un divorce sera prononcé entre eux. Le ciel s'éloignera de la terre, allant avec les enfants aînés et le coton filé par sa femme dans le but de se confectionner des vêtements. Il laissa l'argile accumulée, les enfants de bas âge et les ustensiles à l'homme. Cela fut au fondement de la division sexuelle du travail humain. Source procréatrice, nourricière et fécondante, cachette des pouvoirs ancestraux et des âmes des prédécesseurs, la terre mérite chez n'dénéan une adoration particulière. Au mieux, elle intercède entre les hommes et le Dieu créateur « Gnanmian Kpli » à travers ses deux aspects : « Assassi Affouâ », qui est le symbole de fertilité et de procréation, et « Assassi yââ » qui incarne la déesse de l'or, de toutes les richesses et les esprits des défunts. Cette représentation socioculturelle de la terre se répercute sur les modes de contrôle des ressources foncières. Dans les logiques foncières traditionnelles, la terre, mieux la forêt, en temps qu'habitat des divinités secondaires, mérite d'être protégée. A travers ces divinités, la terre s'impose comme une déesse rigoureusement attachée aux éléments constitutifs de l'environnement physique et culturel. De ce fait, les relations

entre le peuple n'dénéan et la terre forestière, doivent se maintenir par le culte traditionnel du foncier.

En abordant cette dimension de la dialectique foncière forestière chez les n'dénéan, nous retenons à travers la consultation des personnes ressources comme les chefs de terres (Assiê Kpangni) et les adeptes et initiés du culte foncier (Assiê sô fouê/ Assiê boûbouâfouê), que le processus de symbolisation de la terre augure d'un particularisme patent et profond. Dans chaque famille, il y a des autels d'adoration qui sont soit des arbres spécifiques, identifiés et sélectionnés au cœur de la forêt familiale ou dans les plantations individuelles. La sacralisation des terres se manifeste aussi par l'adoration d'objets sculptés à partir de bois spéciaux, extraits de la forêt sacrée et institués à travers des autels placés dans un endroit stratégique de la grande cour du lignage. Le culte s'opère sous l'œil vigilant du chef de lignage, dont la présence est inévitable lors des rituels. Une telle configuration culturelle, rétablit un lien privilégié entre Dieu, les divinités, les générations et représente un lieu d'organisation de toute la vie (l'espace territorial). Le foncier forestier augure donc un particularisme important.

### ***2-1-2. Du culte foncier comme mode de contrôle de la gestion forestière***

Deux grands aspects du foncier se dégagent dans l'analyse de la symbolique foncière n'dénéan. Au plan économique, la terre requiert une vitalité, une fertilité, donc une capacité de production à même de nourrir les populations qui l'exploitent conformément aux exigences des divinités qui l'incarnent. C'est bien l'aspect vital de la terre qui prépare les logiques sociales et les systèmes de valeur à postuler la sacralité du foncier. Cette logique socioculturelle déclenche tout un système de religiosité en liaison avec la terre et la forêt ; d'où reconnaissance de la terre comme une mère nourricière, source procréatrice et fécondante. C'est une mère qui mérite protection. Elle ne doit pas être souillée par des comportements qui dévient les

coutumes ou par des conflits violents. Ici, la reconnaissance symbolique de la valeur du foncier se traduit par l'adoration des arbres, des cours d'eaux ou des pierres. La création, l'institution des forêts sacrées et leur contrôle, magnifient une rétrospection symbolique de l'habitat des ancêtres. La biodiversité forestière sacrée met les vivants en relation entre eux, avec Dieu et avec les diverses divinités. Les divinités servent d'intercesseurs. C'est-à-dire que le culte du foncier se dirige vers les divinités secondaires incarnées par la terre. Le tour revient aux divinités de négocier avec Dieu en tenant compte bien sûr de la bonne tenue du culte. Les divinités secondaires étant plus proches des hommes et de Dieu, leur prise en compte est sine quoi non dans le système de gestion foncière. Tout membre de la communauté villageoise a intérêt à se soumettre aux principes établis dans les valeurs sociales locales. Le cas échéant, les divinités bouleversent toute la communauté en jetant la malédiction sur elle ou sur l'individu qui les offense. La dialectique homme-terre- forêt - divinités secondaires et Dieu se manifeste par un climat de stabilité sociale ; laquelle est fondée sur la crainte des divinités et le respect des normes et valeurs sociales locales. Le cérémonial d'adoration des terres se passe un mercredi ou un vendredi saint. Il consiste à offrir des œufs, des poulets, des moutons, des cabris, ou parfois des bœufs avec de l'eau, de la boisson (vin de palme ou gin), du « nvoufou », un met fait à base de bouillie d'igname ou de banane, écrasée et mélangée à l'huile rouge de palme, accompagnée d'œufs cuits et servie aux esprits protecteurs et intercesseurs du peuple lors du cérémonial.

## ***2-2 -Divinités de la terre et conscience archivistique***

L'idée ou la conscience de divinités en pays n'dénéan ne se démarque pas de la nature, de la forêt, leur habitat privilégié. Les esprits, les dieux secondaires, les mânes sont cachés dans la forêt qui conserve aussi toutes les richesses minières et minérales du groupe. Ils y sont pour protéger ses biens. Agresser la forêt, c'est porter atteinte aux esprits protecteurs de la

communauté. C'est pourquoi il faut garder l'harmonie avec elle afin de permettre par ricochet la tranquillité sociale.

A la suite du Dieu créateur, interviennent plusieurs autres divinités chez les n'dénéan. L'esprit des mânes appelés localement « êhomîn », incarne l'ensemble des disparus ou défunts du groupe. Ces mânes veillent aussi sur les biens fonciers et suivent les gestes des vivants. Ils réapparaissent sous leur forme humaine lorsqu'ils sont en colère. Cette réapparition est souvent source de malheur pour celui qui les rencontre.

« Aboÿâ », est un génie chasseur de gibiers. Il est de très grande taille, avec un teint très clair. Ce grand consommateur de tabac rend des services à ceux qui lui en offrent quand il leur apparaît. Il peut jeter tout de même la malédiction sur les méchants qui lui refusent des services quand ils en sont capables.

« Akouâ » quant à lui est un génie de très petite taille, il a une longue chevelure et se cache en pleine brousse. Ce génie peut faire disparaître ou transformer en bête sauvage les humains qui ne respectent pas les interdits sociofonciers. Il peut même tuer ceux qui ne respectent pas les jours interdits aux travaux champêtres.

« Eblotagne », génie femelle très sévère, ne tolère pas les hommes qui se promènent nuitamment dans la brousse. A l'aide de ses longs seins, elle frappe sévèrement ces individus.

« Kâkâtindin », géant génie de la forêt, est on ne peut plus méchant. Il fait résonner sa poitrine à des dizaines de kilomètres, en lançant des cris assourdissant pour signaler qu'il va faire des misères. Il attaque surtout les chasseurs qui troublent son sommeil.

« Kâkâtikâ », est un génie nain qui s'envole souvent. Il vit en forêt comme au village et adore se proméner avec les animaux domestiques à l'exception du chien et du chat. Les agni l'appellent encore « dokossué ». Il étincelle, grandit progressivement lorsqu'il a l'intention de faire du mal. Dans le jargon habituel des populations on le surnomme « petit Koffi ». Nous ne pouvons pas parler de divinités sans faire cas des «

Assiê bosson », génies protecteurs du terroir. Ils sont présents dans les rivières, les fleuves, les marigots, les fromagers, dans la nature en un mot. Les « Assiê bosson » sont invisibles.

La présence des « Assiê bosson », génies protecteurs de la terre dans les fromagers et autres arbres symboliques, explique en l'occurrence l'interdiction de leur abattage, voire leur conservation, dans les logiques traditionnelles n'dénéan. Les autels d'adoration des terres sont établis sous ces arbres divinisés ou au bord des cours d'eaux.

Chez les n'dénéan, la terre ne se dissocie pas cependant de la forêt, qui est l'habitat des « Assiê bosson ». Détruire la forêt, outrepasser les interdits sociofonciers, c'est enfreindre aux « Assiê bosson », c'est en somme bouleverser les coutumes locales. La représentation socioculturelle des divinités chez les N'dénéan, influence leur mode de gestion des terres et des forêts en général et celles sacralisées en particulier.

Les « Assiê bosson », sont les garants de la thérapie traditionnelle. Ce sont eux qui orientent l'utilisation des plantes médicinales et donnent la guérison au sein du groupe. Les « Assiê bosson » s'infiltrant et se réincarnent dans le corps et l'esprit des « Kômian » ou féticheuses. Ils protègent aussi les populations contre les « bahifouê », individus aux pouvoirs maléfiques, adeptes du mal et qui jettent des sorts à leurs semblables. La sacralisation des terres et des forêts, est un moyen de redynamisation des rapports socio-thérapeutiques et mystiques entre les hommes, la nature, les divinités secondaires et le Dieu créateur. Des feuilles extraites de la forêt sacrée ou des mas de terres en provenance de celle-ci, sont dotés de pouvoirs surnaturels, qui répondent aux besoins des humains. Les bois qui composent la forêt sacrée sont dotés aussi de pouvoirs et veillent sur le climat ambiant, absorbent les forces maléfiques et protègent le groupe de tous malheurs, à condition que les individus respectent les interdits ou que les dépositaires sanctionnent ceux qui dévient les normes sociales.

Quiconque pénètre la forêt sacrée sans autorisation des

dépositaires s'expose à la réaction des divinités de la terre. C'est une profanation et réciproquement le sort du contrevenant est scellé. Il peut perdre la mémoire, tomber malade, délirer, disparaître ou mourir selon la gravité de l'acte posé.

### *2-3-sacralité et symbolique de conservation des ressources naturelles*

Toute portion de terre collective, communautaire est dotée d'un caractère sacré. Les forêts sacrées sont considérées comme le prolongement logique du patrimoine forestier ancestral, en proie aujourd'hui à une désacralisation du fait de l'activité humaine et de la modernisation.

Le travail de la terre demeurant l'activité principale de la communauté, la forêt occupent une place de choix dans le quotidien des populations N'dénéan. C'est pourquoi la gestion coutumière du foncier se fait de façon méticuleuse, sous le regard bienveillant des autorités traditionnelles. La hiérarchisation du pouvoir foncier est donc consubstantielle à l'organisation du pouvoir sociopolitique. Laisser disparaître la forêt c'est participer à la finitude de la communauté. La sacralisation des portions de terres forestières renvoie à la symbolique de l'héritage et de la pérennisation des valeurs et acquis du milieu physique et socioculturel. La forêt est donc un repère principal dans la constitution du système d'héritage (Adjâ). C'est la forêt sacrée qui unie le peuple autour du bien commun forestier, lui-même incarnant l'âme et l'esprit du peuple en lien avec Dieu et les richesses naturelles locales. La forêt sacrée requiert une dimension socio-thérapeutique dont l'essence est maîtrisée par le pouvoir des mânes et des divinités secondaires. Les plantes issues de cette forêt sont usitées pour les soins locaux.

### *2-3-1. Normes sociales en matière de sacralisation des terres*

La forêt sacrée incarne des divinités secondaires qui, dans les logiques du terroir protègent l'ensemble de la communauté, ainsi que toutes les personnes vivant dans la localité. En cas de désobéissance aux normes foncières par un habitant ou plusieurs personnes, les divinités peuvent les punir ou provoquer la malédiction sur l'ensemble du village ou de la communauté. On peut noter comme malédiction, des calamités naturelles comme la sécheresse, la famine, l'ouragan, l'inondation, le tonnerre. Ces faits sont le signe ou la manifestation de la colère des esprits, un châtement des divinités secondaires locales. Les populations locales dans leur majorité expliquent les avatars de la variabilité climatique par la désacralisation des terres et des forêts. C'est pourquoi la forêt sacrée doit être conservée dans un état de pureté, ce par le respect des normes et interdits sociaux.

### *2-3-2 -invariants socioculturels du foncier sacré*

Chez les n'dénéan, il est formellement interdit à toute personne de pénétrer la forêt sacrée. Seuls les adeptes du culte religieux y ont droit. Cette injonction permet de limiter les agressions de l'homme sur le milieu et de préserver la biodiversité.

Les mercredis et les jours fastes, en l'occurrence les vendredis fastes (vendredis saints selon) sont réservés pour l'adoration de la forêt sacrée. Cependant les activités champêtres sont suspendues ces jours. Chaque chef de famille prend part à la cérémonie, qui se tient au cœur de la forêt, sous l'autel érigé soit au bord d'une rivière, un marigot, sous un fromager ou un iroko ou dans une case. Le repas convivial ne peut aucunement être consommé par une femme non ménopausée ; signe de pureté. En termes d'interdits liés à la gestion des terres, on peut noter : -le vol par un tiers dans une plantation voisine, les bagarres en brousse et au champ, la vente des lopins de terres, la traversée des rivières ou marigots les jours fastes, la pénétration sans autorisation de la forêt sacrée, la traversée d'une rivière ou un

marigot par une femme lors de sa période de menstruation, l'accouplement et l'accouchement en brousse, le suicide, la traversée des cours d'eau avec un cadavre sans libation, la consommation de l'igname avant la cérémonie de la fête d'igname ou avant l'adoration des génies de la place où l'igname a été cultivée. En instituant des forêts sacrées, les n'dénéan visent la conservation du milieu naturel. Ils projettent des mécanismes de protection soutenus par des normes, des interdits et des sanctions. L'interdiction des forêts sacrées à l'activité humaine, limite les pressions anthropiques et constitue une stratégie efficace de régénérescence des ressources naturelles. Le sacré fait appel au respect des normes et incarne l'idée de soumission, de peur, de crainte de la malédiction ou du bannissement. Le sacré est signe de protection, d'équilibre social et d'évolution.

### **3. Discussion**

Pour satisfaire ses besoins, l'homme modifie son environnement en détruisant paradoxalement son milieu de vie. Cependant, il prend aussi conscience des dangers qu'il fait courir à la planète et se projette dans la restauration des milieux qu'il a déséquilibrés.

La présente étude se fonde sur une échelle écologique et socioculturelle. Elle s'appuie sur la sacralisation des terres en termes de mécanismes endogènes de protection de la biodiversité. Malgré l'institution de la législation forestière, avec la création des forêts classées et réserves forestières, les populations locales (autochtones, allochtones et allogènes) contournent par divers moyens les lois forestières et agressent toujours les ressources naturelles protégées par l'administration forestière moderne. Pourtant, les forêts sacrées sont protégées et les normes locales sont respectées dans ce sens. Une synergie idéologico-théorique et symbolique dans la représentation sociale des forêts sacrées doit être conjointement mobilisée dans

les pratiques locales et administratives de gestion forestière. Conséquemment, les propositions de solutions endogènes et locales qui prennent en compte les stratégies modernes et traditionnelles de conservation de la biodiversité, constitueront une réponse environnementale qui pourrait déclencher la durabilité des mécanismes de sauvegarde forestière.

Au vu des normes, interdits et pratiques locales en lien avec le système de sacralisation des terres chez les n'dénéan, il demeure impérieux de mettre en lumière des mécanismes endogènes d'accompagnement du système de protection forestière. D'un point de vue heuristique, des modes de gestion traditionnelle de l'environnement (Chauveau et *al*, 1985 : 17), tel que le processus de sacralisation des terres, ne sont pas dévastatrices de la biodiversité, mais doivent être encadrés par des textes pour leur légitimation. La société traditionnelle étant généralement soutenue par l'esprit de groupe et de collectivité, l'imaginaire populaire se penche plus vers la conservation des biens dans une perspective plus communautaire qu'individualiste (Ibo, 2004 : 3). De ce fait, en appuyant la gestion forestière sur les valeurs locales, l'on donne une chance inévitable au système de préservation durable de la biodiversité à travers l'intégration du concept de sacralité dans le fonctionnement de la gestion des ressources naturelles. Le sacré chez l'africain a ainsi une dimension supra existentielle qui prédomine les faits et gestes quotidiens (Théodore, 2013 : 7). Appliquer cette alchimie à l'organisation forestière, c'est accompagner et redynamiser les pratiques écologiques de protection de l'environnement et de la biodiversité. C'est aussi renforcer la conscience écologique au cœur des communautés et leur permettre de prendre activement et efficacement part à la sauvegarde des forêts et de mieux lutter contre la déforestation et la variabilité climatique qui conduise le monde vers sa finitude (Aurore, 2015 : 11). Dans l'imaginaire des n'dénéan, la forêt sacrée constitue un héritage foncier de grande valeur. Héritage qu'ils ont le devoir de protéger pour garder l'harmonie avec les ancêtres et les divinités du terroir.

Cependant, l'occupation anarchique et l'exploitation abusive des forêts locales amènent à la mobilisation de stratégies de conservation des ressources forestières, en conciliant sacralisation et classement des forêts, en vue d'intégrer les valeurs locales aux modes de gestion administrative de la biodiversité forestière. Les forêts classées et les réserves naturelles doivent être perçues sous l'angle de la sacralité. Cette construction idéologico-écologique est source de dynamisation du système de conservation des ressources naturelles pour la survie de l'humanité.

## **Conclusion**

L'étude du processus de sacralisation des terres chez les n'dénéan intervient comme une contribution à la sauvegarde de la biodiversité devant l'émergence de l'agriculture de rente et des autres activités en rapport avec la terre. En effet, la représentation sociale de la terre chez les n'dénéan comme ceux d'ailleurs, demande la prise en compte des logiques locales dans le cadre de la gestion administrative des ressources naturelles. Une pareille démarche renforce l'organisation forestière d'autant que les forêts sacrées sont dotées d'un esprit dans la mémoire collective et se veulent comme des bibliothèques naturelles au service du groupe. Devant la complexité de la problématique de restauration de l'environnement naturel, la prise en compte du processus de sacralisation des massifs forestiers dans les stratégies de gouvernance forestière s'impose comme une solution intégrée, capable de donner à l'humanité un gage de survivance rassurant. Cette démarche d'éthique environnement permet donc de contribuer avec efficacité à la résolution de la crise de la biodiversité dans les pays africains en particulier.

## Bibliographie

Amissi M. (2009). Les rapports entre l' homme et la nature. Une analyse de l'Ethique de l' environnement, Institut Facultaire Théophile Reyn

Arnaud S. (2013). La politique forestière en mutation: une sociologie politique du rapport secteur-territoire, these pour le Doctorat en Science politique, Université Bordeaux Segalen

Aurore V-C. (2015). La déforestation évitée. Socio-anthropologie d'un nouvel « or vert ». Entre lutte contre le changement climatique et aide au développement du laboratoire guyanais à l'expertise forestière au Cameroun, Thèse de Doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Balandier G. (1996). « *Le sacré par le détour des sociétés de la tradition* », Cahiers internationaux de Sociologie, PUF, vol 100, pp.5-12

Bergeret A. (1993). « *Discours et politiques forestières coloniales en Afrique et à Madagascar* », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 80, n° 298, pp23-47

Capron M. (2009). De la françafrique, à la responsabilité sociale des firmes. l'Etat et les mouvements sociaux en France; Document programme n°6, Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social

Chanvallon S. (2009). Anthropologie des relations de l'homme à la nature: la nature vécue entre la peur destructrice et communion intime, Thèse de Doctorat, Anthropologie sociale et ethnologie. Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne

Chauveau J.P, Dozon J.P (1985). « *Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire* », *Cahiers ORSTOM*, vol XXI, n°1, pp 63-80

Dominique J-B., Roussel B. (2006). « *A propos de l'historicité des forêts sacrées de l'ancienne côte des esclaves* », <https://Shs.hal.Science/halshs-00089317>

Guillard J. (2016). Histoire des services forestiers français d'outre-mer, 1896 - 1960, Dans Au service des forêts tropicales, Paris, AgroPariTech/centre de Nancy/service des éditions

Ibo G. J. (1993). La politique coloniale de la protection de la nature en Côte d'Ivoire, (1900-1993), Outre-mer, Revue d'Histoire

Ibo G.J. (1994). Perceptions et pratiques environnementales en milieu traditionnel africain : l'exemple des sociétés ivoiriennes anciennes, ORSTOM. Centre de recherche de petit Bassam

Ibo G. J. (2004). « *Savoirs naturalistes paysans et protection de la nature en Côte d'Ivoire* », in S. Alhassoumis, J. Boutrais, A. Luxereau (ed), Du zébu à l'Iroko, patrimoines naturels africains, *Annales de l'université Abdou Moumouni*, numéro spécial, pp155-172

Kouamé G. (2016). Cadre d'analyse de la gouvernance foncière de la Côte d'Ivoire, Rapport final, Banque Mondiale

Labrousse A., Verschave F-X. (2003). Les pillards de la forêt : exploitation criminelle en Afrique, Agone « *Dossiers noirs* »

Laurence B. (2017). Le foncier forestier en Afrique: des raisons de (se) formaliser? FAO, CIRAD

Leonard E., Ibo G. J. (1994). « *Appropriation et gestion de la rente forestière en Côte d'Ivoire, la nature et homme en Afrique* », Politique Africaine, n°53, pp 25-36

Magny M. (2021). L'Anthropocène, que sais-je? /Humensis  
Puyo J Y. (2001). « *Sur le mythe colonial de l'inépuisabilité des ressources forestières (Afrique occidentale française/Afrique équatoriale française, 1900-1940)* », cahier de géographie du Québec, Vol 45, n°126, pp 479-492

Ribot J. (1999). « *A history of fear: Imaging deforestation in the West African dryland forests* », *Global ecology and biogeography*, n°8, pp291-300

Théodore N D P. (2014). Enjeux de la dégradation de l'environnement en Afrique. Crise écologique et conception

négro-africaine de la vie. Approche éthique et théologique,  
Thèse de Doctorat, Université de Würzburg, faculté de théologie  
Catholique

Yao Y L. (2012). « *Le sacré dans la thérapie africaine:  
l'exemple de la sociothérapie de la communauté baoulé de Cote  
d'Ivoire* », Revue Africaine d'Anthropologie, N'yansa-Pô,  
n°13, PP 64-78